



Les jardins d'O'Malley  
Pension pour chats

## Contrat pour un séjour à la pension pour chats « Les jardins d'O'Malley »

Contrat établi entre la pension pour chats « Les jardins d'O'Malley » et la/le propriétaire du/des chat(s).

### Données propriétaire

Le signataire du présent contrat accepte que ses données personnelles soient utilisées pour l'identifier, le contacter, lui faire des offres ou l'informer des innovations ou modifications (par exemple : tarifs) à la pension.

Prénom : ..... Nom : .....

Adresse complète : .....

Téléphone : ..... Adresse mail : .....

Contact si propriétaire non joignable : .....

Comment avez-vous connu la pension ? .....

### Données du/des chat(s)

Nom : .....

Sexe :  F  M - Stérilisée/castré ?  Oui  Non Race : .....

Couleur de la fourrure : ..... Date de naissance : .....

Particularités alimentaires : .....

Habitudes comportementales particulières : .....

Problèmes de santé éventuels : .....

Traitements médicamenteux en cours : .....

Vétérinaire habituel et tél. : .....

Le propriétaire du/des chat(s) cède à la responsable de la pension le droit d'exploiter et de reproduire la photo de son/ses chat(s) sur tout support (ex. non limitatifs : réseaux sociaux et Internet) et sans limite dans le temps.

### Objets personnels

La pension accepte les objets personnels (jouets, couverture, tapis,...) mais décline toute responsabilité en cas de perte ou de dégradation.

Objets apportés par le propriétaire : .....

.....

Durée du séjour : ..... jours

Total à payer : ..... EUR

Somme déjà reçue à la signature du présent contrat : ..... EUR / Solde à payer : ..... EUR

Date d'entrée : .....

Date de sortie : ..... avant/après 10h (biffez la mention inutile)

NB : Conformément à la loi, tout chat considéré comme abandonné - c-à-d non repris à la pension 8 jours après la date de départ prévue et sans nouvelles du propriétaire - sera confié à l'administration communale.

### Tarifs

**14 EUR par jour** (1 EUR de moins pour le 2e chat de la même famille vivant sous le même toit; 11 EUR pour le 3e et les suivants). Réduction longue durée: 1 EUR de réduction par jour pour tout séjour de 30 jours consécutifs ou plus.

Ce prix comprend l'hébergement, les repas (croquettes Royal canin à volonté) et la litière.

Acompte de 50% à verser (quand c'est possible un mois avant la venue du chat). Celui-ci n'est pas remboursé en cas d'annulation par le client, et ce quelle que soit la raison invoquée.

En cas de départ anticipé, le coût du séjour calculé sur sa durée initiale restera dû.

### Santé et sécurité

Le chat doit être stérilisé. Le propriétaire présente un carnet de vaccination en ordre contre le typhus, le coryza et la leucose. Le propriétaire déclare que le chat n'a aucune maladie transmissible et a été récemment vermifugé (date : .....) ainsi que traité efficacement contre les parasites (puces, tiques, etc.) (date : .....).

Un chat considéré comme malade sera immédiatement isolé des autres. En cas de besoin de soins d'urgence, la responsable de la pension est autorisée à faire intervenir le vétérinaire de son choix. Les frais d'intervention seront totalement à charge du propriétaire de l'animal.

Le propriétaire confie son animal en connaissant les conditions d'hébergement (chatteries où les chats sont en contact les uns avec les autres) et les mesures de sécurité prises pour le bien-être de chaque pensionnaire.

Si, malgré toutes les précautions prises, l'animal venait à fuguer, à contracter une maladie ou à se blesser pendant son séjour à la pension, la responsabilité de la pension ne pourra en aucun cas être engagée.

### Réclamations

Les plaintes devront être adressées par envoi recommandé au nom des jardins d'O'Malley **dans les 7 jours calendrier** qui suivent la fin des prestations. Les plaintes émises en dehors de ce délai ne seront pas recevables.

Ce contrat est établi à Faulx-Les-Tombes le .....

Signature du propriétaire du/des chats

Signature de la  
gestionnaire de la pension

Pension pour chats « Les jardins d'O'Malley », Carole Biesemans, Rue de Gesves 30 à 5340 Faulx-Les-Tombes.  
Téléphone : 0496 61 31 37 - E-mail : jardinsdomalley@gmail.com - Site internet : www.jardinsdomalley-pensionchats.be  
La loi vous confère un droit d'accès, de rectification ou de suppression de vos données à caractère personnel.  
N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez faire usage de ce droit.  
N° de compte CBC : BE04 7320 4061 1931 - N° de TVA : BE0660.571.285 - N° d'agrément : HK40904008  
Vétérinaire : Cabinet du Bois de Bouge

